



ODDO CAP HORIZONS PME ETI

Fonds d'Investissement Alternatif

Rapport Annuel au 29 décembre 2023

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : ODDO BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : MAZARS

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France

Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - www.am.oddo-bhf.com

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DU FIA	3
2. RAPPORT DE GESTION	6
3. COMPTES ANNUELS DU FIA	10
RAPPORT ANNUEL : RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE AIFM	33

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DU FIA

1.1 Classification

Le fonds est classé « Actions internationales ».

1.2 Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer net de frais l'indice « MSCI Europe Small Cap » couvert en EUR, sur un horizon de placement de minimum 5 ans.

1.3 Régime fiscal

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion n'assume aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4 Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe ODDO BHF.
- Fonds détenus par le FIA et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du fonds le 29 décembre 2023 : voir annexe aux états financiers.
- **Méthode de calcul du risque global du FIA** : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management pour mesurer le risque global du FIA est la méthode du calcul de l'engagement.
- **Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance** : Conformément au Règlement européen (UE) 2019/2088 et aux articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier, l'investisseur est informé que les investissements sous-jacents à l'OPCVM ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental conformément à son statut article 6 de la directive SFDR. L'ensemble des informations sur ces critères sont accessibles sur le site internet de Oddo BHF Asset Management SAS à l'adresse : www.am.oddo-bhf.com.
- **Part des revenus éligible à l'abattement de 40% de l'article 158 du Code Général des Impôts** : Néant
- **Information sur le pourcentage d'actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide** : la société de gestion pratique de manière périodique un stress test de liquidité à l'actif du FIA permettant de juger au mieux de la capacité du FIA à pouvoir honorer les rachats éventuels de ses porteurs.

- **Contrôle**
La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit et de liquidité fixées dans le prospectus ou au travers de limites internes. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.
- Catégorie SRRI : Market Fund
- Profil de risque :
- SRRI 6
- SRI : 4
- **Levier** : Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué UE 231/2013) s'élèvent à 125,6% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué UE 231/2013) s'élèvent à 100% au 29/12/2023.
- **Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA : 95,43%**

1.5 Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**
La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Frais d'intermédiation**
Les porteurs de parts du FIA peuvent consulter le document « Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Droits de vote**
Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.
- **Rémunérations :**
Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

1.6 Changements intervenus au cours de l'exercice

27/12/2023 :

- Introduction des mécanismes de plafonnement des demandes de rachats « gates » et d'ajustement de la valeur liquidative « swing pricing » dans le cadre du renforcement des exigences de l'AMF relatif au fonctionnement des outils de gestion de liquidité.
- Précision apportée dans la rubrique des « titres intégrant des dérivés » du prospectus que le Fonds pourra avoir recours à des Callable Bonds (obligations avec option de remboursement par anticipation, sans autre élément optionnel ou de complexité) et à des Puttable Bonds (obligations avec option de rachat, sans autre élément optionnel ou de complexité) à hauteur de 25% de l'actif net du Fonds.

1.7 Reporting SFTR

L'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

2. RAPPORT DE GESTION

Environnement économique et boursier :

Les marchés actions clôturent l'année 2023 en hausse (Stoxx 600 +12,7%, S&P 500 +24,2%, Nasdaq 100 +53,8%). Le pessimisme des investisseurs et leur positionnement en début d'année expliquent une partie de la très bonne performance des marchés actions qui masque finalement un contexte macro-économique et géopolitique qui s'est légèrement détérioré au fil de l'année : crise des banques régionales américaines avec la retentissante faillite de SVB en mars aux US, le sauvetage de Credit Suisse par UBS en Europe ou sur le plan géopolitique, la continuité de la guerre en Ukraine... et un nouveau conflit engagé au Moyen Orient. Assez rare pour le signaler, le Stoxx 600 +12.7% sous-performe, pour la seconde année consécutive, l'EuroStoxx 50 +19.2%. La dispersion de performance par pays est importante : le FTSE MIB progresse de +28,0%, l'IBEX 35 de +22,8% et le DAX de plus de +20,3% (bien qu'en Total Return). Le CAC 40 est à la traîne avec une performance de seulement +16,5% (pénalisé par Alstom -46%, Teleperformance -40% et Kering -14%).

Les marchés actions ont en effet profité de l'anticipation de baisse des taux des banques centrales au fur et à mesure de la décélération de l'inflation. En effet, le 10 ans allemand a perdu -55bps sur l'année 2023 pour terminer à 2,02%, le 10 ans US s'est stabilisé à 3,88% sur l'année.

Au niveau des banques centrales, le durcissement des politiques monétaires de la majorité des banques centrales pour faire face à l'inflation s'est poursuivie durant une bonne partie de l'année. La FED a remonté ses taux de +100bps entre début janvier et mi-juillet pour les maintenir dans l'ensemble des réunions suivantes dans la fourchette de 5,25-5,50% (après +425bps de hausse en 2022). Lors de la dernière réunion du mois de décembre, J. Powell a indiqué que le FOMC réfléchissait à la date de la première baisse de taux, qui interviendrait même avant que l'inflation n'atteigne les +2% afin de préserver l'économie américaine. Si la FED prévoit que des baisses devraient intervenir dès 2024, la BCE ne s'est, quant à elle, pas prononcée sur une éventuelle détente cette année-là. La BCE a marqué une pause dans sa série de hausses des taux en octobre après les avoir fait passer de 0% au printemps 2022 à 4%/4,75% en septembre 2023 (soit une hausse de +200bps sur l'année après +250bps en 2022). A la fin de l'année, les principales banques centrales ont maintenu le niveau des taux directeurs inchangé (FED à 5,25%-5.50%, BCE à 4% pour le taux de dépôt et à 4,5% pour le taux de refinancement et BOE à 5,25% comme attendu).

Sur le front géopolitique, le conflit au Moyen Orient n'a cessé de prendre de l'ampleur impliquant de nombreux pays et constitue toujours une incertitude pour les investisseurs. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est toujours en cours et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. Les États-Unis veulent limiter étroitement les investissements technologiques en Chine (puces, IA, l'informatique quantique) d'ici 2024. Biden a approuvé le décret visant à restreindre les investissements américains dans certaines technologies chinoises, invoquant des problèmes de sécurité nationale. Aussi, il n'est pas prévu que les tarifs douaniers de Trump sur la Chine soient modifiés. La Chine compte réguler les exportations de graphite utilisé pour les batteries pour protéger sa sécurité nationale, les US voulaient interrompre les livraisons de puces avancées. L'UE a même accepté de se joindre aux efforts des États-Unis pour protéger les industries de la concurrence bon marché.

Sur le front économique, aux Etats-Unis, la désinflation se poursuit et avec une hausse des prix de +3,1% yoy en novembre porté par le ralentissement des prix de l'énergie. Dans la zone euro, les économies tournent au ralenti et la baisse du PIB au T3 a été confirmée à -0,1%. La Chine a vu la perspective de son rating crédit passée à négative vs stable par Moody's. Par ailleurs, la demande intérieure montre des signes de faiblesses : chute inattendue des importations yoy à -0,6% en novembre (vs cons +3,9% et +3,0% précédemment). Le pays accuse une baisse de l'IPC à -0,5% yoy en novembre (vs cons -0,2% et ce qui a été observé précédemment), soit la plus forte baisse depuis novembre 2020. Enfin, au Japon, l'inflation s'est stabilisée sous les +3,0% en fin d'année. Le gouvernement a revu à la hausse ses prévisions d'inflation et prévoit désormais qu'elle atteindra +2,5% pour la prochaine année fiscale.

Performance du FIA :

Le fonds a pour objectif de surperformer le MSCI Europe Small Cap (Net Return). Au cours de l'année fiscale, nous avons essentiellement souffert de notre biais sur les plus petites capitalisations de l'indice, en effet celles inférieures à 2 mds€ ont sous-performé les capitalisations de l'indice supérieures à 2 mds€

d'environ 20%. Du fait de notre éligibilité au PEA-PME et au respect de ses critères, la capitalisation moyenne du fonds s'établit sur l'année entre 1 et 1,2 mds€ et est historiquement inférieure à celle de l'indice qui dépasse les 3 mds€. Il s'agit du principal facteur explicatif de la contre-performance, notre stock picking au sein des segments de capitalisation n'a, quant à lui, pas été pénalisant. L'année 2023 a vu les investisseurs privilégier les compartiments de capitalisation les plus liquides sur l'ensemble des pays européens. Pour rappel, notre approche « *bottom-up* » repose sur une analyse financière et extra-financière approfondies visant à capturer la création de valeur des sociétés dans la durée. Dans ce cadre, nous recherchons des sociétés innovantes, en forte croissance, avec un modèle d'entreprise résilient et des moteurs clairs de développement. Ainsi, nous ciblons les meilleures opportunités sur des activités de niche à forte valeur ajoutée et retenons les entreprises de qualité dont les fondamentaux sont en constante amélioration. In fine le fonds affiche une performance de -3,9% contre +11,5% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Politique de gestion suivie au cours de l'exercice :

En termes d'allocation géographique, la surpondération à l'Italie et la sous-pondération du Royaume-Uni et de la Suisse ont été contributrices alors que la surexposition à l'Allemagne s'est révélée quant à elle défavorable. D'une manière générale, nous avons mis davantage l'accent sur la qualité et la visibilité au cours de l'exercice et, en fonction des opportunités et de leur maturité dans leur cycle de développement, nous avons sélectionné des sociétés de croissance sur des segments en plein essor, et ceci en dépit du contexte. Nous restons surpondérés sur les secteurs Technologie, Services et Industrie. A titre d'exemple, nous avons introduit Norbit (Norvège) dans les sonars marins, Raisio (Finlande) dans les produits bio sans gluten et Edreams (Espagne), leader européen de la comparaison de prix de billets d'avion. Enfin, et pour être complet, nous avons aussi retenu des entreprises bénéficiant de la réindustrialisation en Europe, avec Kitron (Norvège) et Hanza (Suède) spécialisées dans la production électronique pour des grands groupe internationaux.

Le risque de refinancement sera un sujet majeur dans les années à venir, car les gouvernements, les entreprises et les particuliers devront faire face aux conséquences d'un coût de l'argent considérablement plus élevé. Les détenteurs d'instruments à taux variable ressentent déjà la douleur du contexte, les Small Caps courent le plus de risques, beaucoup d'entre elles choisissant de réduire la durée ou de passer à des taux flexibles plutôt que de bloquer des taux plus élevés à plus long terme. Cela suppose bien sûr que l'environnement de taux actuel est temporaire, ce qui explique pourquoi les marchés s'alarment lorsque les données économiques sont contraires. Quelques dossiers que nous apprécions ont un modèle de développement basée sur la croissance externe et l'endettement. Dans le contexte actuel, ces dossiers ont subi la désaffection des investisseurs et ont vu leur cours fortement baissé. On citera le fabricant de panneaux solaires Meyer Burger, Strix dans la filtration à eau ou encore Uniphar, acteur irlandais, à la fois impliqué dans la distribution et les services pour le secteur pharmaceutique.

Plus globalement, l'enjeu actuel porte sur l'impact de la hausse des taux d'intérêt, génératrice d'une certaine volatilité/incertitude sur la valorisation des actions de croissance et de qualité. Nous restons positionnés sur des acteurs qui améliorent leurs marges ou qui ont des savoir-faire de niche très spécifiques. La Technologie a été volatile et in fine a pesé sur la performance avec notamment les sociétés évoluant dans le domaine des composants telecoms avec Ekinops (France) ou encore le spécialiste mondial des étiquettes électroniques Vusiongroup (France). Plusieurs acteurs technologiques de niche ont mis en place des stratégies ciblées qui permettent de dynamiser leurs profits. La société Elmos s'adresse principalement au marché de l'automobile avec ses circuits intégrés et ses capteurs. Ses composants communiquent, mesurent, régulent et contrôlent les fonctions de sécurité, de confort, de transmission et de réseau. Nous sommes investis depuis la création du fonds dans la société. Datagroup se différencie avec son offre de services sous la marque CORBOX, une plateforme de service standardisé à 80% qui permet au groupe d'intégrer les nouveaux clients à moindre coût. Plusieurs acteurs de niche ont mis en place des stratégies ciblées qui permettent de dynamiser leurs profits: Majorel, huitième acteur le plus important dans le domaine de l'Expérience offre un catalogue de service complet incluant des services

d'interactions, de gestion du contenu et de traitement des informations, ce qui lui permet de cibler un large portefeuille de clients de la Télécommunication aux services bancaires. Le groupe vise une expansion géographique importante afin de gagner encore plus de parts de marché notamment dans le domaine porteur du contrôle de Contenus sur les réseaux sociaux.

Dans la Distribution sélective et les valeurs de consommation, le momentum s'est dégradé avec le cycle d'inflation, des chaînes logistiques perturbées et un attentisme chez les consommateurs. Au fur et à mesure de l'exercice, nos dossiers ont laissé moins d'upside que d'autres candidats moins exposés au risque de récession et à la crise liée à l'inflation. Le distributeur spécialisé en produits pour les animaux domestiques Musti dans les pays nordiques a fait l'objet d'une offre généreuse que nous avons acceptée ; nous avons aussi retenu Tonies, une belle réussite allemande dans le domaine des jouets musicaux pour enfants et duplique son modèle avec succès à l'international. Comme à chaque crise, nous essayons de tirer profit de la forte volatilité et des sanctions excessives pour constituer des positions structurelles à « bon compte » sur des dossiers de grande qualité.

Dans ce contexte, nous sommes rentrés sur l'emballage alimentaire qu'il soit recyclable et/ou à usage unique avec le norvégien Elopak qui tient la dragée haute au mastodonte Tetrapack dans son créneau. La production de saumon est un segment de l'alimentation en plein essor où sont présents de nombreux acteurs nordiques. Ce marché est soutenu par ses bienfaits sur la santé et par des gains de parts de marché par rapport à la viande : Grieg Seafood (Norvège) en est le parfait exemple. Nos sociétés ne sont pas insensibles à la conjoncture et à titre d'exemple Hellofresh (Allemagne) dans les kits de repas frais et Humble dans les produits Healthy (Suède) ont souffert de retards dans leur développement et de facto ont été sanctionnées en bourse. Le recul du marché nous a permis d'acheter à meilleure prix du Symsam (Suède), leader de la distribution optique au sein de la région nordique, ainsi que du Pharmanutra (Italie) dans les compléments alimentaires. Ces deux success stories continuent de se développer et de s'étendre graduellement sur de nouveaux pays en appliquant un business model rodé.

La Santé reste un de nos secteurs de prédilection avec un gisement d'entreprises de qualité sans cesse alimenté par des introductions en bourse et les effets de stockage/destockage liés à la crise du Covid dans un contexte de normalisation des taux ont entraîné une forte volatilité et de nombreuses opportunités. Nous restons investis dans des sociétés résilientes pour lesquelles nous identifions des moteurs de croissance structurels comme Medios, Tobii Dynavox mais aussi Fagron et Gerresheimer dans l'administration unique et la stérilisation.

La guerre en Ukraine a mis en exergue l'urgence d'une plus grande électrification de nos économies ainsi que la nécessité de développer une certaine indépendance énergétique. Le contexte est très favorable aux énergies renouvelables et le soutien politique aux sources d'énergie locales nous semble durable. Nombre de sociétés ont le savoir-faire et les moyens de croître sur ces thématiques qui bénéficieront parallèlement de la nécessaire décarbonation de nos économies.

Dans les matériaux, nous avons, en 2022, progressivement augmenté nos convictions bénéficiant de la rénovation énergétique dans un contexte d'inflation structurelle des prix de l'énergie. Ces dossiers ont néanmoins souffert d'une perception négative par rapport à un risque de ralentissement économique mais qui s'est révélé exacte. Nous avons opportunément réduit cette exposition très tôt dans l'année en faveur de sociétés de croissance avec plus de visibilité. Nous sommes sortis de Recticel dans les mousses techniques isolantes, et de Nordic Waterproofing dans les membranes d'isolation suite à une OPA généreuse. Enfin, nous restons positionnés sur Steico dans les panneaux 100% bois et deux spécialistes du graphite et du carbone (SGL Carbon, et Mersen).

Même si les Services subissent clairement des risques d'inflation des salaires et d'approvisionnement, notre attention porte sur la prise en compte graduelle de ces facteurs défavorables dans nos prévisions de résultats pour 2023 mais aussi pour 2024.

L'accord de Paris de 2015 entraîne une évolution du système énergétique mondial vers un paradigme plus durable avec l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. L'augmentation substantielle des investissements dans le secteur de l'énergie n'est toutefois pas encore suivie d'une augmentation proportionnelle de l'offre de certains matériaux de base spécifiques indispensables à la transition, tels que le lithium, le carbone, le nickel, le graphite voire le cuivre. Avec l'essor des énergies et des transports plus propres, nous allons observer de nouvelles vagues de demande. Il en résultera un besoin important de matériaux de base. Nous sommes ainsi positionnés sur des acteurs de l'économie circulaire européenne et plus particulièrement sur l'amont des chaînes de valeurs afin de profiter de l'arrivée de nouvelles technologies. A titre d'exemple nous sommes investis sur Derichebourg et Befesa dans le recyclage de métaux clefs mais aussi Technip Energies, revenu récemment en bourse et positionné sur les niches du LNG et les technologies de décarbonisation. Enfin, GTT est devenu éligible au PEA-PME et a pu ainsi intégrer et compléter notre exposition au secteur du transport de gaz liquéfié.

Dans l'Industrie, notre appétence naturelle pour les sociétés innovantes nous a amenés à profiter de sanctions boursières excessives l'année dernière liées à la montée des tensions inflationnistes, aux coûts de transport ou encore aux difficultés d'approvisionnement de certains composants clefs. A titre d'exemple, nous avons acheté à des niveaux de valorisation attractif des leaders mondiaux sur des niches spécifiques tels VBG Group (Suède) exposés aux systèmes pour remorques de camions.

Actuellement le portefeuille est surexposé à la France, l'Allemagne, l'Italie et sommes remontés au gré des opportunités et des niveaux de valorisation sur les Pays Nordiques. A contrario, nous restons sous exposés à la Suisse au Royaume-Uni car les valeurs de ces pays ne sont pas éligibles au PEA/PME et offrent de surcroît des valorisations relativement plus élevées qui diminuent l'attractivité des candidats au regard de notre approche GARP.

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Titre	Acquisition	Cession	Devise
Befesa SA Reg	2 367 040,51	890 790,73	EUROS
Musti Group Oyj Reg	310 730,05	1 661 330,70	EUROS
Uponor Oyj A Reg		1 529 879,46	EUROS
Majorel Gr Luxembourg SA		1 330 391,41	EUROS
Elis SA	1 285 533,29		EUROS
AMG Critical Materials NV	1 266 912,12	104 006,00	EUROS
Gerresheimer AG	1 227 548,98		EUROS
Borregaard ASA	1 219 818,24		EUROS
Gaztransport et technigaz SA	1 200 761,94		EUROS
IPSOS SA	918 389,50	1 153 424,76	EUROS

Perspectives

En 2024, l'économie sera soumise à l'influence de forces antagonistes. En effet, au niveau macro-économique, d'un côté il est dorénavant acté que le pic de l'inflation et sans doute des taux d'intérêts est derrière nous, mais de l'autre, le ralentissement économique est indéniable. À l'échelle micro-économique, un dilemme se profile entre d'une part les possibles révisions à la baisse des résultats des entreprises et d'autre part des valorisations déjà modestes, constituant un soutien particulièrement robuste.

Dans cet environnement, le positionnement du fonds est particulièrement adapté en privilégiant via une sélection « *bottom-up* », des sociétés dont le potentiel de croissance bénéficiaire est supérieur au marché et en ciblant des valorisations attractives et maintenant une gestion active des paris.

3. COMPTES ANNUELS DU FIA

FCP ODDO CAP HORIZONS PME ETI

12, boulevard de la Madeleine
75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP ODDO CAP HORIZONS PME ETI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ODDO CAP HORIZONS PME ETI relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

DocuSigned by:

F03E23C213CF452..

Gilles DUNAND-ROUX

ODDO CAP HORIZONS PME ETI

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL 29/12/2023
--

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	57 879 723,84	43 750 226,86
Actions et valeurs assimilées	57 879 723,84	43 750 226,86
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 879 723,84	43 750 226,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	16 748 717,91	10 018 412,96
Opérations de change à terme de devises	16 744 924,83	10 013 116,14
Autres	3 793,08	5 296,82
Comptes financiers	1 671 688,97	1 205 471,41
Liquidités	1 671 688,97	1 205 471,41
Total de l'actif	76 300 130,72	54 974 111,23

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	64 666 287,27	42 843 290,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 791 726,01	1 606 478,79
Résultat de l'exercice (a, b)	595 218,43	557 674,52
Total des capitaux propres	59 469 779,69	45 007 443,73
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	16 830 351,03	9 966 667,50
Opérations de change à terme de devises	16 802 253,72	9 942 618,43
Autres	28 097,31	24 049,07
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	76 300 130,72	54 974 111,23

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 644,62	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	664 007,38	765 980,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	14 806,98	204,48
TOTAL (I)	688 458,98	766 184,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	146,98	220,54
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	146,98	220,54
Résultat sur opérations financières (I - II)	688 312,00	765 964,29
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	295 707,37	289 627,23
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	392 604,63	476 337,06
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	202 613,80	81 337,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	595 218,43	557 674,52

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC n°2014-01 modifié.

La devise de la comptabilité est l'EURO.

REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :
- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations nord et sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- D'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement ;
- D'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de la vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.
- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (*mark-to-market*).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes : Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France

Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - www.am.oddo-bhf.com

Méthodes de comptabilisation :
Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution avocats)	Actif net hors OPCVM (pour les frais de gestion)	• 0,75% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 0 et 15 millions d'euros ; • 0,70% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 15 et 20 millions d'euros ; • 0,65% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 20 et 25 millions d'euros ; et • 0,60% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 25 et 30 millions d'euros. • 0,55% de l'actif net pour la tranche d'encours supérieure à 30 M€
Commission de surperformance	Actif net	10% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap, dividendes nets réinvestis) sur la période de référence à condition que la valeur liquidative du Fonds soit supérieure au High Water Mark (HWM).
Commissions de mouvement Perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

* **Commission de surperformance** : commission variable basée sur la comparaison entre la performance du fonds et de l'indicateur de référence sur la période de référence.

La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

La période de référence court de la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée (date de création si jamais prélevée) à la date de clôture de l'exercice concerné.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la Société de Gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- le Fonds surperforme son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap, dividendes nets réinvestis) sur la période de référence.
- la valeur liquidative de fin d'exercice (après frais fixes, avant provision pour commissions de surperformance) est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture (nette de frais) sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée (High Water Mark). Pour le premier exercice le HWM est fixé au niveau de la valeur d'origine.

Dès lors qu'une valeur liquidative est supérieure au « High Water Mark » et que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision de 10% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'indice de référence sur la période de référence est constituée lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence sur la période de référence OU si la valeur liquidative du jour (après frais fixes, avant provision pour commissions de surperformance) est inférieure au HWM, la provision pour frais de gestion variables est réajustée au moyen d'une reprise sur provisions plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence. Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la Société de Gestion sur la dernière valeur liquidative de l'exercice, sous réserve qu'à cette date, la période de référence soit au minimum égale à un an.

Un descriptif détaillé de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion.

Changements intervenus sur l'exercice : Néant

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	45 007 443,73	54 323 153,18
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	22 211 865,82	13 929 766,67
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-7 006 512,20	-7 592 753,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 761 754,56	4 551 742,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 074 960,44	-3 373 534,59
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 120 497,62	1 524 594,26
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 513 430,99	-1 329 215,33
Frais de transaction	-154 453,13	-122 200,61
Différences de change	995 223,03	-628 346,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 347 573,66	-16 992 363,17
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	302 300,62	-3 045 273,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-3 045 273,04	13 947 090,13
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	-617 826,60	240 264,18
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-457 328,89	160 497,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	160 497,71	-79 766,47
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	392 604,63	476 337,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	59 469 779,69	45 007 443,73

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs		Montant	%
Actif			
Obligations et valeurs assimilées			
Total Obligations et valeurs assimilées		0,00	0,00
Titres de créances			
Total Titres de créances		0,00	0,00
Total Actif		0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Total Opérations de cession sur instruments financiers		0,00	0,00
Total Passif		0,00	0,00
Hors-bilan			
Opérations de couverture			
Total Opérations de couverture		0,00	0,00
Autres opérations			
Total Autres opérations		0,00	0,00
Total Hors-bilan		0,00	0,00

2.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							1 671 688,97	2,81
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 671 688,97	2,81								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
	SEK	SEK	NOK	NOK	GBP	GBP		
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	10 212 038,03	17,17	6 159 689,29	10,36	1 124 615,68	1,89	657 025,34	1,10
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances					3 793,08	0,01		
Comptes financiers	2 748,34	0,00	2 848,77	0,00	44 415,71	0,07	18 194,77	0,03
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes	9 395 276,41	15,80	5 653 348,55	9,51	1 107 630,50	1,86	645 998,26	1,09
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances	Opérations à terme	16 344 924,83
	Coupons et dividendes	3 793,08
	Appel de marge sur contrat de change à terme	400 000,00
		16 748 717,91
Total des dettes	Opérations à terme	16 802 253,72
	Charges externes prov	28 097,31
		16 830 351,03
Total dettes et créances		-81 633,12

2.6. CAPITAUX PROPRES

2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	1 429,989	22 211 865,84
Titres rachetés durant l'exercice	-409,07	-7 006 512,20
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 020,919	15 205 353,64

2.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART CI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3. Frais de gestion

	29/12/2023
PART CI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de fonctionnement et de gestion	295 707,37
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

2.7. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

2.7.1. GARANTIES RECUES PAR L'OPCVM :

Néant

2.7.2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET/OU DONNES :

Néant

2.8. AUTRES INFORMATIONS

2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	29/12/2023
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

2.9. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice					
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	595 218,43	557 674,52
Total	595 218,43	557 674,52

	29/12/2023	30/12/2022
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	595 218,43	557 674,52
Total	595 218,43	557 674,52
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 791 726,01	1 606 478,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 791 726,01	1 606 478,79

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 791 726,01	1 606 478,79
Total	-5 791 726,01	1 606 478,79
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

2.10. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PART CI-EUR	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net	59 469 779,69	45 007 443,73	54 323 153,18	34 428 098,20	28 914 717,62
Nombre de titres	3 740,906	2 719,987	2 342,248	1 920,804	2 019,627
Valeur liquidative unitaire	15 897,15	16 546,93	23 192,74	17 923,79	14 316,86
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	159,11	205,02	-103,65	-275,29	51,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 548,21	590,62	3 515,78	2 095,35	-306,53
Distribution unitaire sur résultat		-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes		-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)		-	-	-	-

2.11. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MLP SE	EUR	199 400	1 104 676,00	1,86
Gerard Perrier Industrie SA	EUR	4 000	399 200,00	0,67
Lacroix group SA	EUR	19 599	584 050,20	0,98
ELMOS Semiconductor SE	EUR	14 528	1 075 072,00	1,81
IPSOS SA	EUR	23 027	1 306 782,25	2,20
Krones AG	EUR	7 800	872 040,00	1,47
Nexus AG	EUR	20 354	1 184 602,80	1,99
Tod's SpA	EUR	18 000	614 520,00	1,03
Sword Group SA Reg	EUR	10 000	398 500,00	0,67
Vetoquinol SA	EUR	4 175	427 520,00	0,72
Note AB	SEK	67 000	894 068,56	1,50
Vusiongroup SA	EUR	10 140	1 377 012,00	2,32
Viscofan SA	EUR	10 433	559 208,80	0,94
CEWE Stiftung & Co KGaA	EUR	14 724	1 490 068,80	2,52
VBG Group AB B	SEK	53 699	1 172 578,80	1,97
Mensch & Maschine Software SE Bearer	EUR	20 300	1 116 500,00	1,88
Kitron ASA	NOK	232 232	693 581,16	1,17
Lumibird SA	EUR	30 994	377 506,92	0,63
Do & Co AG Bearer	EUR	6 565	882 336,00	1,48
Grieg Seafood ASA	NOK	90 000	548 016,49	0,92
Zignago Vetro SpA	EUR	55 154	786 496,04	1,32
Gerresheimer AG	EUR	13 300	1 254 855,00	2,11
Solaria Energ y Medio Amb SA Bearer	EUR	55 223	1 027 700,03	1,73
AMG Critical Materials NV	EUR	29 890	682 089,80	1,15
Fagron SA	EUR	75 800	1 259 038,00	2,12
Aixtron SE Reg	EUR	28 000	1 082 480,00	1,82
Kontron AG	EUR	33 000	709 500,00	1,19
Sesa SpA	EUR	8 875	1 091 625,00	1,84
Medios AG	EUR	44 000	697 840,00	1,17
Borregaard ASA	NOK	80 000	1 222 450,33	2,06
Ekinops SA	EUR	50 000	293 000,00	0,49
Team Internet Group PLC	GBP	500 000	721 447,65	1,21
Gaztransport et technigaz SA	EUR	12 000	1 438 800,00	2,42
EDreams ODIGEO SA Reg	EUR	136 000	1 043 120,00	1,75
Anima Holding SpA	EUR	159 990	640 919,94	1,08
HANZA Holding AB	SEK	78 543	602 041,02	1,01
Elis SA	EUR	72 000	1 360 080,00	2,29
Siltronic AG Reg	EUR	9 800	866 810,00	1,46
Alimak Group AB	SEK	160 600	1 184 836,06	1,99
Bogart SA	EUR	1 699	11 043,50	0,02
COSMO Pharmaceuticals NV	CHF	12 000	657 025,34	1,10
Munters Group AB B Reg	SEK	75 000	1 101 916,24	1,85
HelloFresh SE Bearer	EUR	20 621	295 086,51	0,50
Befesa SA Reg	EUR	33 000	1 161 600,00	1,95
Dermapharm Holding SE Bearer	EUR	26 852	1 136 913,68	1,91
Jenoptik AG Reg	EUR	32 300	918 612,00	1,54
Wavestone SA	EUR	10 332	606 488,40	1,02
Karnov Group AB Reg	SEK	260 067	1 297 023,35	2,18

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France

Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - www.am.oddo-bhf.com

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Antares Vision SpA	EUR	56 700	105 008,40	0,18
Uniphar PLC Reg	EUR	283 333	764 999,10	1,29
TeamViewer SE	EUR	64 900	912 494,00	1,53
PharmaNutra SpA	EUR	3 887	219 226,80	0,37
Link Mobility Gr Hg ASA Reg	NOK	446 860	723 465,36	1,22
Cadeler A/S Reg	NOK	209 013	874 302,50	1,47
Technip Energies NV	EUR	27 000	571 320,00	0,96
Cint Group AB	SEK	886 847	925 231,66	1,56
COMER Industries SpA	EUR	16 575	485 647,50	0,82
Tonies SE	EUR	56 000	294 000,00	0,49
Katek SE	EUR	21 287	232 028,30	0,39
Vimian Group AB	SEK	325 000	864 459,47	1,45
Systemair AB	SEK	78 888	557 898,56	0,94
Bewi ASA	NOK	200 134	458 547,59	0,77
OVH Groupe SA	EUR	70 000	603 050,00	1,01
Synsam AB (publ)	SEK	164 000	674 961,33	1,13
Intercos SpA	EUR	91 829	1 313 154,70	2,21
Tobii Dynavox AB	SEK	162 279	613 923,11	1,03
Knaus Tabbert AG	EUR	12 024	565 128,00	0,95
Tate & Lyle Plc	GBP	53 000	403 168,03	0,68
AddNode AB	SEK	42 152	323 099,87	0,54
Elopak ASA	NOK	403 000	1 079 642,42	1,82
Norbit ASA	NOK	110 138	559 683,44	0,94
Derichebourg	EUR	77 000	391 160,00	0,66
SGL Carbon SE	EUR	50 053	325 845,03	0,55
Mersen	EUR	23 000	809 600,00	1,36
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrant et Bons de sous)			57 879 723,84	97,33
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl.			57 879 723,84	97,33
TOTAL Actions & Valeurs assimilées			57 879 723,84	97,33
Tate & Lyle Plc	GBP	53 000	3 793,08	0,01
TOTAL Coupons et dividendes			3 793,08	0,01
TOTAL Dettes et créances			3 793,08	0,01
OddoCie Par- CHF	CHF	15 641,18	16 824,90	0,03
OddoCie Par- DKK	DKK	7,36	0,99	0,00
OddoCie Par-EUR	EUR	1 603 481,38	1 603 481,38	2,71
OddoCie Par- GBP	GBP	38 477,94	44 415,71	0,07
OddoCie Par- NOK	NOK	31 954,13	2 848,77	0,00
OddoCie Par- SEK	SEK	30 584,45	2 748,34	0,00
OddoCie Par- USD	USD	1 512	1 368,88	0,00
TOTAL Avoirs			1 671 688,97	2,81
V/A SEK EUR 160124	EUR	9 050 256,24	9 050 256,24	15,22
V/A SEK EUR 160124	SEK	-102 360 000	-9 198 300,15	-15,47
V/A CHF EUR 160124	EUR	635 857,8	635 857,80	1,07
V/A CHF EUR 160124	CHF	-600 000	-645 998,26	-1,09
V/A NOK EUR 160124	EUR	5 315 822,4	5 315 822,40	8,94
V/A NOK EUR 160124	NOK	-63 060 000	-5 620 903,12	-9,45
V/A GBP EUR 160124	EUR	1 114 770,89	1 114 770,89	1,87
V/A GBP EUR 160124	GBP	-960 000	-1 107 630,50	-1,86
V/A SEK EUR 160124	EUR	38 254,05	38 254,05	0,06
V/A SEK EUR 160124	SEK	-427 280	-38 396,34	-0,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
V/A NOK EUR 160124	EUR	32 036,51	32 036,51	0,05
V/A NOK EUR 160124	NOK	-364 000	-32 445,43	-0,05
V/A SEK EUR 160124	EUR	157 926,94	157 926,94	0,27
V/A SEK EUR 160124	SEK	-1 764 700	-158 579,92	-0,27
TOTAL Opérations à terme			-457 328,89	-0,77
ADM OTC - SOGENE EUR	EUR	190 000	190 000,00	0,32
ADM OTC - CALYON EUR	EUR	210 000	210 000,00	0,35
TOTAL Autres disponibilités			400 000,00	0,67
TOTAL Disponibilités			1 614 360,08	2,71
Cion de gestion	EUR	-28 097,31	-28 097,31	-0,05
TOTAL Frais			-28 097,31	-0,05
TOTAL TRESORERIE			1 590 055,85	2,67
TOTAL ACTIF NET			59 469 779,69	100,00

ANNEXE : Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1- Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2023	15 071 546	15 182 204	208

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2023 payées en 2024 et années suivantes

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2023 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2023 (fixes et variable*)	3 432 024	6	18 865 257	60

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2023 payées en 2024 et années suivantes

2- Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3- Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 200.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 200.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 200.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 200.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

Pour les rémunérations variables les plus significatives, un second seuil est fixé à 1.000.000 €. Les rémunérations variables allouées au titre d'une année qui dépasseraient ce seuil, seraient alors versées, pour la part dépassant ce seuil, selon les modalités suivantes : 40% en espèces immédiatement, 60 % en espèces dans le cadre d'un paiement différé dans les conditions définies ci-dessus. Il convient de noter que ces rémunérations auront, pour leur partie inférieure à 1.000.000 € donné lieu à l'application des règles de versement dépassant le seuil de 200.000 € précisées ci-dessus. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées applicables à l'ensemble des personnes concernées de la société de gestion, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM SAS.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4- Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2023 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération a fait l'objet d'une modification du seuil de déclenchement de la partie différée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).